

Le gisement moustérien des «Golettes» à Latinne

par

Guy DESTEXHE (*)

Introduction

Au printemps 1974, J. Destexhe-Jamotte et moi-même avons effectué une fouille de sauvetage dans un petit site paléolithique mis au jour lors de travaux de terrassements entrepris sur le territoire de la commune de Latinne (Vallée de la Méhaigne).

Le gisement était situé à 350 m à l'ouest de la chaussée Huy-Hannut, au lieu-dit «Les Golettes», en bordure de la route desservant le village (rue du Centre) (Fig. 1). À cet endroit, la route délimite une ancienne terrasse dominant le vallon des Golettes, affluent de la Méhaigne. Les versants de cette petite vallée, aujourd'hui asséchée, sont assez raides et présentent de nombreuses cassures formant des terrasses dont le sous-sol est constitué d'un socle marneux à silex.

Les hommes préhistoriques se sont installés en bordure de la terrasse supérieure, sur le versant exposé au sud, à 40 m au-dessus du niveau actuel de la Méhaigne (altitude du gisement comprise entre 150 et 155 m). Ils étaient protégés des vents du nord par le plateau hesbignon dont le sommet proche s'élève à 166 m d'altitude. Ce plateau continue à monter lentement vers le sud-est et les rives de la Meuse où il atteint l'altitude de 207 m.

À proximité du gisement, le terrain fut modifié jadis par l'exploitation d'une sablière le long du chemin de terre de Latinne à Tourinne. En 1974, l'entreprise Jehoulet s'est implantée sur le site. Les fondations de l'habitation ont recoupé le niveau archéologique (Fig. 2). Celui-ci se présentait sous forme d'une cuvette ovale d'environ 10 m de longueur, 4 m de largeur et 2 m de profondeur maximum, orientée est-ouest. Des silex taillés affleuraient dans les labours jusqu'à une quinzaine de mètres de part et d'autre des extrémités et vers le nord. Une partie de la zone de dispersion, au sud, avait été complètement emportée par le creusement des caves de l'immeuble. Il semble donc que le gisement ait été limité à la cuvette

(*) Communication présentée le 25 juin 1979.

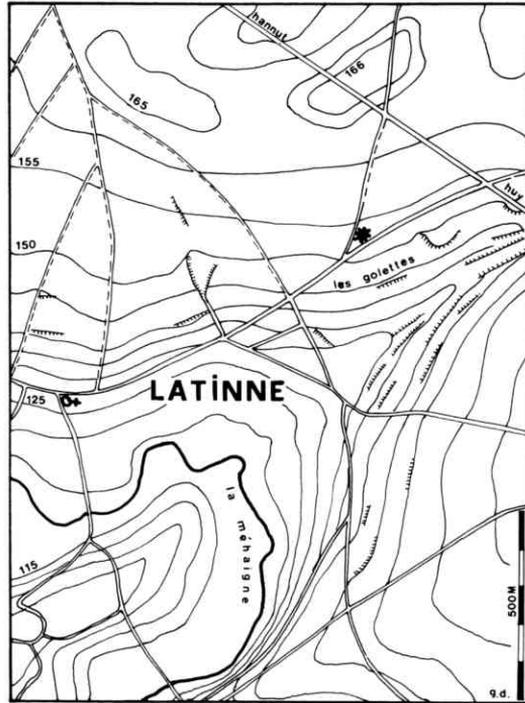


FIG. 1

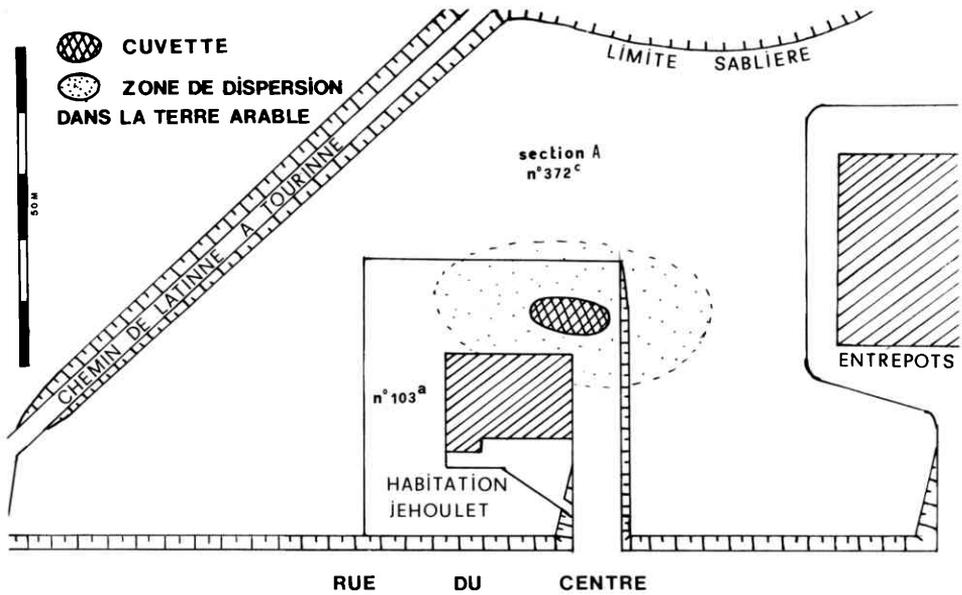


FIG. 2

fouillée. Les terrassements effectués plus à l'est pour la construction des entrepôts n'ont fourni aucun artefact. Toutefois, nous ignorons si la sablière ouverte au nord n'a pas détruit d'autres îlots contenant de l'industrie. À ce jour, le site est modifié par les constructions, les nivellements et le remblaiement complet de la sablière.

Stratigraphie

La stratigraphie suivante a été relevée dans l'ellipse que nous avons pu explorer partiellement (Fig. 3) :

- a) terre arable épaisse de ± 35 cm ;
- b) une masse de limons de ruissellement ayant comblé la cuvette ;
- c) une couche épaisse de 30 à 60 cm constituée d'argile collante de teinte rougeâtre contenant de nombreux cailloux roulés en silex et l'industrie ;
- d) le sable blanc oligocène.

Le rapide avancement des travaux n'a pas permis de réaliser d'étude pollinique ni géologique. Les ossements éventuels ayant été complètement décomposés sous l'effet de l'acidité du sol, nous devons nous contenter de l'étude du matériel lithique.

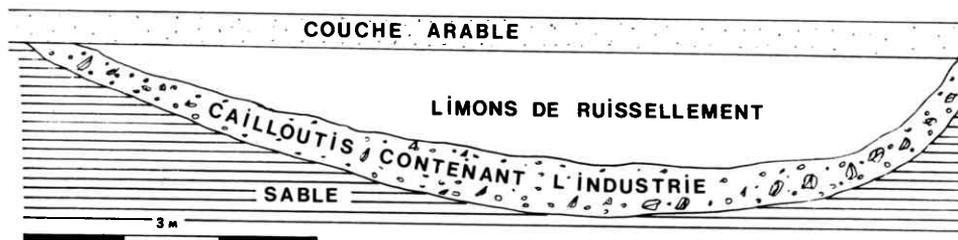


FIG. 3

Inventaire

Le gisement a livré 787 silex taillés dont 424 abîmés principalement par l'action du gel, quelques-uns l'étant par les excavatrices. La grandeur des artefacts a été déterminée en les plaçant, bulbe de percussion en bas, à l'intérieur de quadrilatères les renfermant. Dans le tableau qui suit, le premier chiffre entre parenthèses correspond à la base du quadrilatère, le second à la hauteur. On a :

moins de 3 cm² (1 × 3) : 1
 moins de 4 cm² (2 × 2) : 56 plus 1 à plan de frappe préparé
 moins de 6 cm² (2 × 3) : 38 plus 1 à plan de frappe préparé

moins de 8 cm ² (2 × 4) :	21 plus	1 à plan de frappe préparé
moins de 9 cm ² (3 × 3) :	41 plus	3 à plan de frappe préparé
moins de 10 cm ² (2 × 5) :	6 plus	2 à plan de frappe préparé
moins de 12 cm ² (3 × 4) :	42 plus	3 à plan de frappe préparé
moins de 12 cm ² (4 × 3) :	12 plus	5 à plan de frappe préparé
moins de 15 cm ² (5 × 3) :		1 à plan de frappe préparé
moins de 15 cm ² (3 × 5) :	22 plus	7 à plan de frappe préparé
moins de 16 cm ² (4 × 4) :	12 plus	1 à plan de frappe préparé
moins de 20 cm ² (4 × 5) :	17	
moins de 21 cm ² (3 × 7) :	12 plus	2 à plan de frappe préparé
moins de 24 cm ² (6 × 4) :	4	
moins de 24 cm ² (4 × 6) :	1	
moins de 25 cm ² (5 × 5) :	13	
moins de 27 cm ² (3 × 9) :	1	
moins de 28 cm ² (4 × 7) :	4	
moins de 28 cm ² (7 × 4) :	1	
moins de 40 cm ² (5 × 8) :	4	
moins de 56 cm ² (7 × 8) :		1 à plan de frappe préparé
moins de 63 cm ² (9 × 7) :	1	
moins de 70 cm ² (10 × 7) :	1	

Total : 310 plus 28 à plan de frappe préparé.

Débitage

La surface moyenne des silex est relativement peu importante : 233, soit 70 %, ont moins de 12 cm². On dénombre 185 éclats, soit 55 %, qui sont plus longs que larges. Parmi eux, 46, soit 14 %, sont deux fois plus longs que larges et peuvent être qualifiés de lames. Cependant, ces lames présentent presque toutes une section triangulaire avec une seule arête médiane. La plupart des éclats sont plus ou moins quadrangulaires (n^{os} 8 et 9). On ne compte que 6 éclats triangulaires semblables à celui dessiné (n^o 10). Les lames et les éclats sont proportionnellement épais par rapport à leur grandeur, caractère qui ne plaide pas en faveur de l'habileté des tailleurs.

Les nucléus sont rares et de mauvaise qualité. On dénombre 5 nucléus discoïdes ou moustériens (ULRIX 1975) (n^o 1) et 2 nucléus à un seul plan de frappe (n^o 3). Les éclats levallois typiques sont inexistantes.

Comme l'indique le tableau d'inventaire, un peu plus de 8 % des silex possèdent un plan de frappe préparé ou aménagé par de fines retouches (n^o 9). La plupart des autres ont un plan de frappe lisse, incliné vers la face d'éclatement. 20 % ont une forme en «chapeau de curé». Les bulbes de percussion sont généralement diffus. Ils présentent des traces d'arrachements et des empreintes d'esquilles d'éclatement. Lorsqu'ils gênaient, les bulbes les plus importants ont été enlevés par retouches.

moins de 8 cm ² (2 × 4) :	21 plus 1 à plan de frappe préparé
moins de 9 cm ² (3 × 3) :	41 plus 3 à plan de frappe préparé
moins de 10 cm ² (2 × 5) :	6 plus 2 à plan de frappe préparé
moins de 12 cm ² (3 × 4) :	42 plus 3 à plan de frappe préparé
moins de 12 cm ² (4 × 3) :	12 plus 5 à plan de frappe préparé
moins de 15 cm ² (5 × 3) :	1 à plan de frappe préparé
moins de 15 cm ² (3 × 5) :	22 plus 7 à plan de frappe préparé
moins de 16 cm ² (4 × 4) :	12 plus 1 à plan de frappe préparé
moins de 20 cm ² (4 × 5) :	17
moins de 21 cm ² (3 × 7) :	12 plus 2 à plan de frappe préparé
moins de 24 cm ² (6 × 4) :	4
moins de 24 cm ² (4 × 6) :	1
moins de 25 cm ² (5 × 5) :	13
moins de 27 cm ² (3 × 9) :	1
moins de 28 cm ² (4 × 7) :	4
moins de 28 cm ² (7 × 4) :	1
moins de 40 cm ² (5 × 8) :	4
moins de 56 cm ² (7 × 8) :	1 à plan de frappe préparé
moins de 63 cm ² (9 × 7) :	1
moins de 70 cm ² (10 × 7) :	1

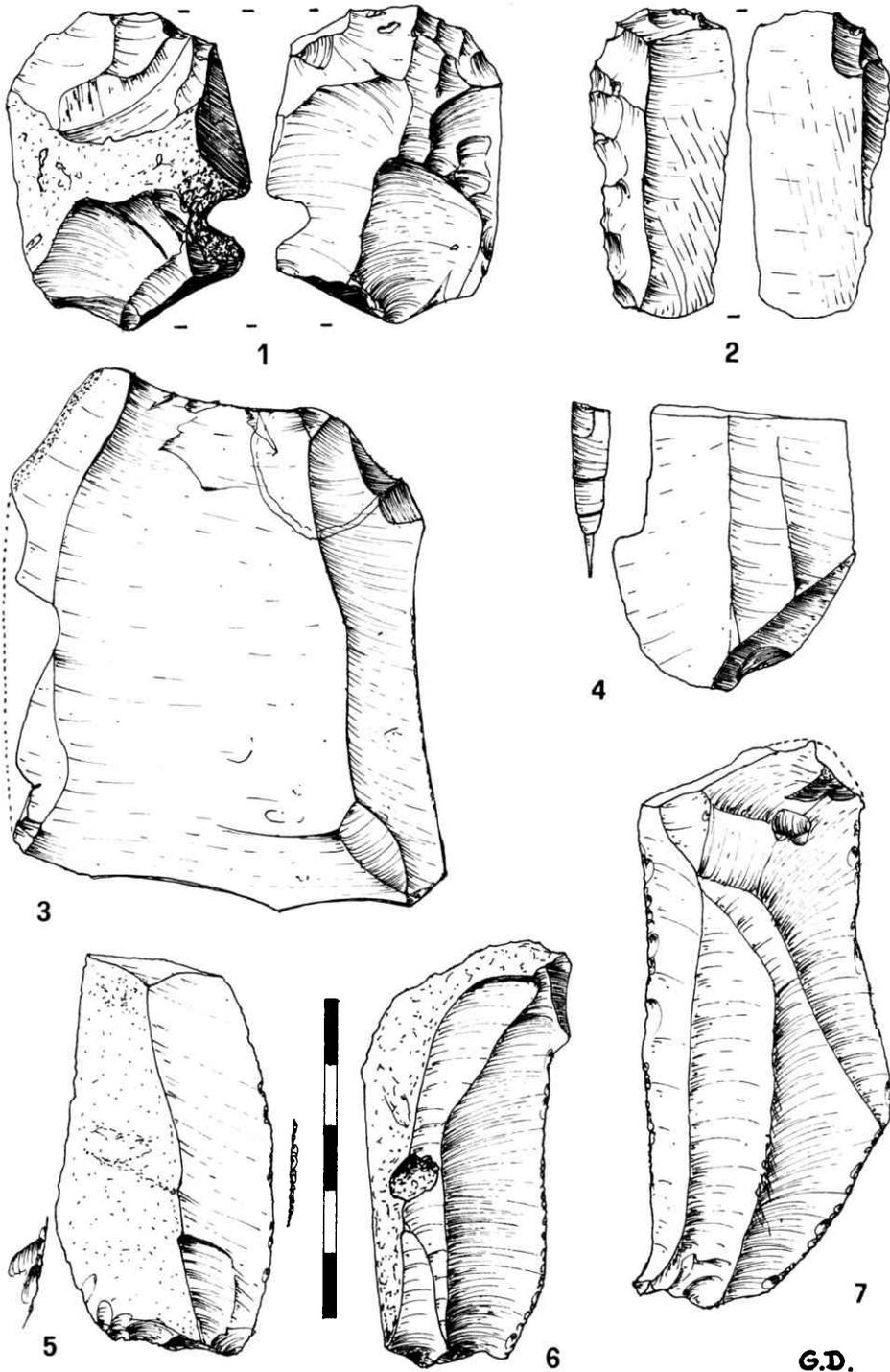
Total : 310 plus 28 à plan de frappe préparé.

Débitage

La surface moyenne des silex est relativement peu importante : 233, soit 70 %, ont moins de 12 cm². On dénombre 185 éclats, soit 55 %, qui sont plus longs que larges. Parmi eux, 46, soit 14 %, sont deux fois plus longs que larges et peuvent être qualifiés de lames. Cependant, ces lames présentent presque toutes une section triangulaire avec une seule arête médiane. La plupart des éclats sont plus ou moins quadrangulaires (n^{os} 8 et 9). On ne compte que 6 éclats triangulaires semblables à celui dessiné (n^o 10). Les lames et les éclats sont proportionnellement épais par rapport à leur grandeur, caractère qui ne plaide pas en faveur de l'habileté des tailleurs.

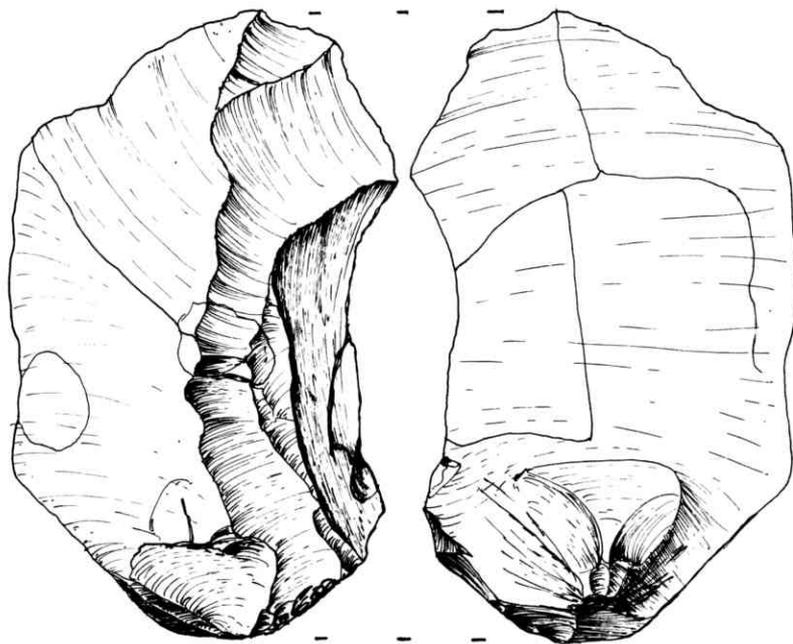
Les nucléus sont rares et de mauvaise qualité. On dénombre 5 nucléus discoïdes ou moustériens (ULRIX 1975) (n^o 1) et 2 nucléus à un seul plan de frappe (n^o 3). Les éclats levallois typiques sont inexistantes.

Comme l'indique le tableau d'inventaire, un peu plus de 8 % des silex possèdent un plan de frappe préparé ou aménagé par de fines retouches (n^o 9). La plupart des autres ont un plan de frappe lisse, incliné vers la face d'éclatement. 20 % ont une forme en «chapeau de curé». Les bulbes de percussion sont généralement diffus. Ils présentent des traces d'arrachements et des empreintes d'esquilles d'éclatement. Lorsqu'ils gênaient, les bulbes les plus importants ont été enlevés par retouches.

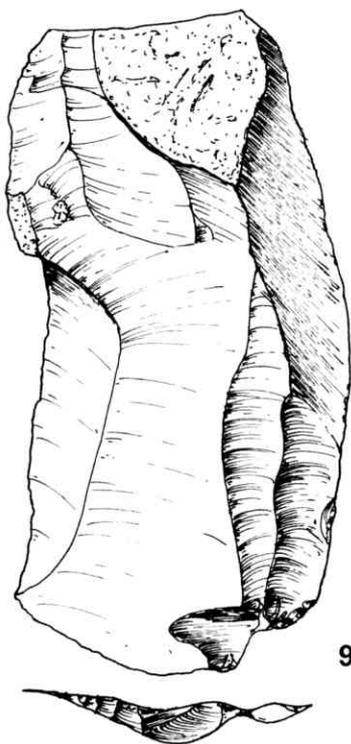


G.D.

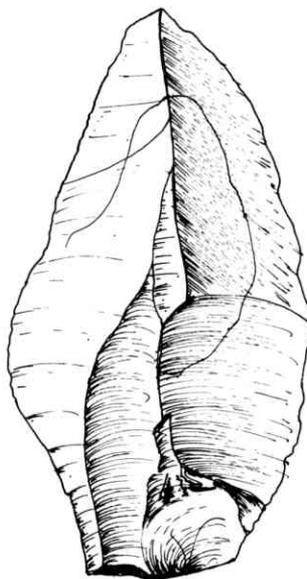
FIG. 4



8



9

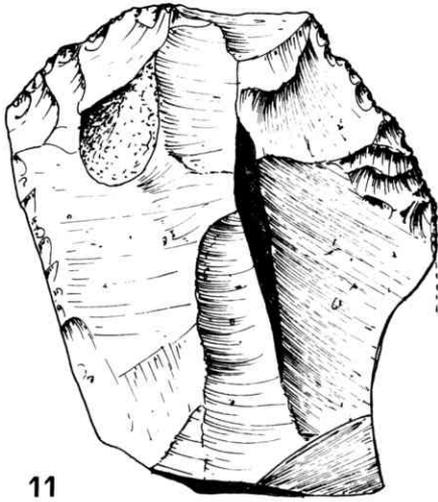


10

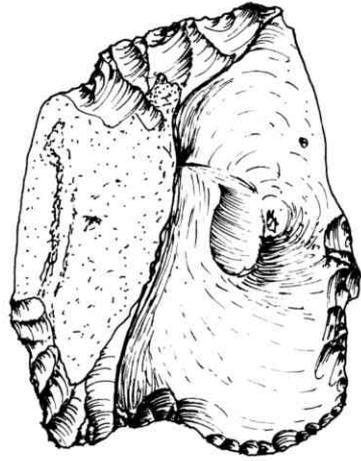


G.D.

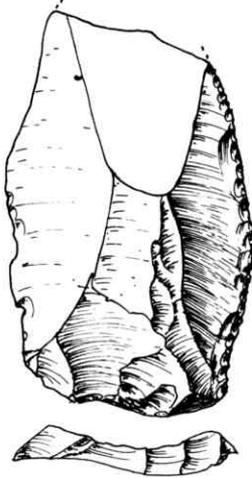
FIG. 5



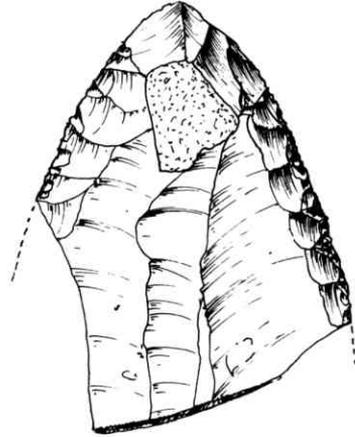
11



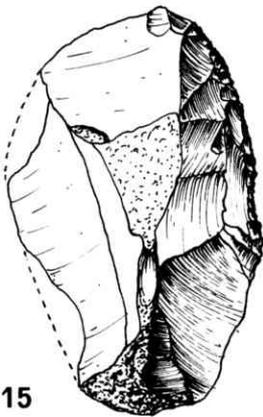
13



12



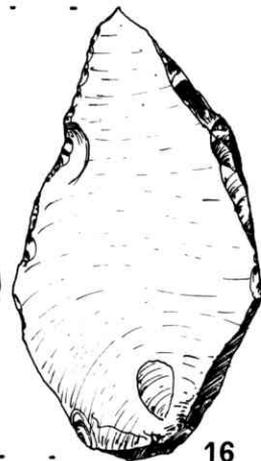
14



15



G.D.



16

FIG. 6

Matière première

La matière première utilisée est uniquement le silex. Il s'agit principalement de silex gris foncé à grains fins ou plus rarement de silex gris un peu rugueux.

Les rognons, à cortex blanc, contiennent de nombreuses irrégularités, trous et aspérités ayant contrarié le débitage. Ils ont été trouvés à proximité, dans les bancs de marne qui affleurent en contrebas et où les Néolithiques se sont abondamment approvisionnés (DESTEXHE-JAMOTTE 1959). On compte encore 5 éclats débités d'un rognon de silex altéré, probablement d'âge maestrichtien, de teinte grise à grains fins non patinés, de provenance inconnue.

Patine

L'uniformité du processus de patine est caractéristique. Les deux faces opposées des silex ont été influencées différemment. La patine prépondérante est de teinte blanche ou plus rarement jaunâtre (10%). Toutefois, à la face uniformément patinée s'oppose une face de teinte bleuâtre couverte de vermiculations blanches. Ces vermiculations affectent tantôt la face d'éclatement, tantôt la face dorsale. Un seul exemplaire (n° 13) est patiné brun chocolat sur une face, mais cette patine est ancienne et antérieure à la taille de cet instrument.

Les oxydes métalliques sont à l'origine des petits points accrochés sur de nombreux silex. Ils ressortent davantage sur les patines blanches.

Les silex rugueux, à patine plus fragile, ont surtout subi l'attaque de l'acidité du sol qui s'est manifestée en créant sur les faces des petites cavités dépolies. Les silex ont conservé des arêtes vives et fraîches et des bords latéraux tranchants. Certains silex à grains fins sont bien lustrés.

Action du gel

Le gel a joué un rôle important dans la transformation des artefacts : 55% de ceux-ci ont été brisés et beaucoup d'autres possèdent encore des amorces de rupture de cupules. Les faces d'éclatement des éclats de gel ne sont pas patinées ; leurs empreintes sur les pièces ne le sont pas davantage. Quelques pièces dont les fragments étaient demeurés en connexion ou à proximité les uns des autres ont pu être reconstituées. Nous n'avons relevé aucun silex ayant subi l'action du feu.

Outillage

Le nombre de pièces retouchées et d'outils est peu important. Six éclats ont des retouches disposées irrégulièrement sur leur pourtour (n°s 11 et 13). De fines retouches d'utilisation apparaissent sur les bords latéraux de la plupart des éclats lamellaires et des lames (couteaux ? n°s 5 et 7). Deux couteaux à dos sont bien

typiques (n^{os} 6 et 16). Le premier a un dos cortical ; le second a un dos constitué d'un méplat régularisé par quelques retouches abruptes à partir de la face dorsale. Il y a deux raclours simples à bord convexe ; un sur éclat lamellaire (n^o 12), l'autre sur un éclat épais à retouches écailleuses de type Quina (n^o 15).

Un seul fragment de pointe moustérienne à face plane de type ogival large a été retrouvé (n^o 14). Deux fragments de pièces brisées d'époque pourraient se rattacher à la famille des denticulés. Enfin, on relève un burin sur une espèce de troncature sur lame (n^o 2) et un autre sur cassure (n^o 4).

Conclusions

Le site moustérien des «Golettes» à Latinne jouissait d'une situation privilégiée, protégé des vents du nord et exposé au sud, à proximité d'affleurements de silex, sur une haute terrasse proche, cependant, de la rivière ou d'un de ses affluents. De plus, la vallée de la Méhaigne fut abondamment habitée et fréquentée durant tout le Paléolithique moyen.

En aval, ce sont les niveaux de plein air et en grottes situés dans les massifs calcaires de Moha et de Huccorgne : Grotte de l'Ermitage (Moustérien ancien de tradition Acheuléenne), Grotte du Docteur (Moustérien à retouche bifaciale), Abri Sandron (Moustérien ancien de tradition Acheuléenne), Trou du Chena (Moustérien ancien), Grotte du Curé (Paléolithique moyen), Trou du Diable (Paléolithique moyen), Trou Dubois (Moustérien), Trou Robin (Charentien ?), Trou Bodson (Moustérien ancien), Abri-sous-roche du Roua (?), Station de l'Ermitage (Moustérien ancien de tradition Acheuléenne), Station du Gros Bois (Moustérien ancien), Station de la Carrière Collinet (Moustérien tardif), Station de la Haie des Pauvres (Moustérien typique). En amont, on signale des vestiges moustériens isolés à Braives, Moxhe et Ciptlet.

Sur le territoire de Latinne, plusieurs trouvailles ont été signalées : un biface cordiforme allongé, non loin de la station-gare de Braives, un éclat Levallois, des éclats et un raclour déjeté trouvé à la base du loess, un biface amygdaloïde à la ruelle Gilot et un bel éclat Levallois au lieu-dit «les Golettes» (Fig. 7). Cette pièce a une épaisseur maximum de 1,3 cm, elle est de teinte gris clair avec quelques marbrures blanchâtres sur la face d'éclatement ; la face dorsale est presque entièrement blanche (ULRIX-CLOSSET 1975, p. 155). Toutes ces pièces sont attribuables à un Moustérien ancien ou à un Acheuléen récent.

L'industrie découverte aux «Golettes» se situait dans le cailloutis au-dessus du sable oligocène. Le débitage assez épais, de technique moustérienne, a engendré un certain pourcentage d'éclats lamellaires et de lames. Les pièces sont rares mais sont attribuables à un stade moustérien typique, sans biface ni éclat Levallois classique. La patine indique que les silex sont demeurés longtemps en surface avant d'être recouverts presque immédiatement après avoir subi l'action du gel. On ne peut cependant situer dans le temps la formation de la cuvette explorée.

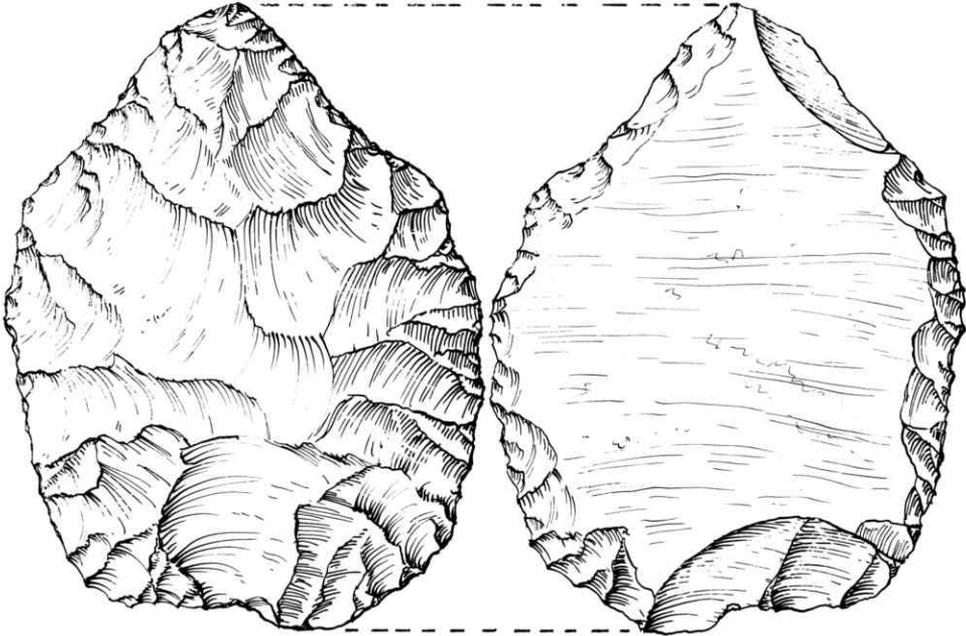


FIG. 7. — Éclat Levallois des «Golettes» (coll. Destexhe).

Si les sites de plein air découverts à ce jour dans la région peuvent entrer dans une classification très générale basée sur l'étude de l'outillage conventionnel (ULRIX-CLOSSET 1975), il faut reconnaître que ces industries possèdent chacune une stricte originalité qui s'estompe ou disparaît naturellement dès qu'une sélection est établie dans le choix des pièces étudiées. En fait, dans l'état actuel des recherches, on ne peut que souligner des analogies évidentes entre le site des «Golettes» et les gisements de la Haie des Pauvres à Huccorgne et de la Sablière Kinart à Omal. Cette phase représente ce qu'il est convenu d'appeler présentement le Moustérien typique hesbignon, cette dénomination étant prise dans son sens le plus large.

BIBLIOGRAPHIE

DANTHINE, H.

1943 Le gisement moustérien de la sablière Kinart à Omal.
Mém. Soc. roy. Sci. Liège, 1 : 153-190.

DE PUYDT, M., HAMAI-NANDRIN, J. & SERVAIS, J.

1911 Mélanges d'archéologie préhistorique.
Bull. Inst. arch. liégeois, 41 : 88-91.

DESTEXHE, G.

- 1975 Les gisements préhistoriques du plateau de l'Ermitage à Huccorgne.
Bull. «Chercheurs de la Wallonie», 23 : 103-127.

DESTEXHE-JAMOTTE, J.

- 1952 Le gisement moustérien de la Carrière Collinet à Moha.
Bull. «Chercheurs de la Wallonie», 15 : 85-95.
- 1952 Le gisement à raclettes à Moha (Vallée de la Méhaigne).
Bull. Soc. préhist. française, 50 : 249-258.
- 1956 Le gisement moustérien de la Haie des Pauvres à Huccorgne.
Ann. XXXVI^e Congrès Féd. arch. et hist. de Belgique : 93-108.
- 1959 Le Néolithique de la vallée de la Méhaigne.
Bull. Soc. roy. belge Anthropol. Préhist., 70 : 17-63.
- 1971 Trois instruments du Paléolithique moyen de plein air de la Hesbaye liégeoise.
Bull. «Chercheurs de la Wallonie», 22 : 259-262.
- 1971 Bifaces du Paléolithique de la Hesbaye.
Congrès Arch. Tongeren. Publ. prov. Gallo-Romeins Museum : 70-94.

THISSE-DEROUETTE, J. & DESTEXHE-JAMOTTE, J.

- 1948 Quelques précisions sur la découverte du gisement paléolithique d'Otrange.
Bull. «Chercheurs de la Wallonie», 14 : 3-17.

ULRIX-CLOSSET, M.

- 1975 *Le Paléolithique moyen dans le bassin mosan en Belgique*. Wetteren, Univer-
sa ; 221 p., pl.

Adresse de l'auteur : Guy DESTEXHE
rue du Centre, 7
4240-Saint-Georges